

## REGLEMENT PARTICULIER

### 1<sup>er</sup> Tournoi de simple de la Mini-Plume Crolloise Dimanche 15 mars 2020

#### TABLEAUX

1. Le tournoi est ouvert à tous joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors classés de NC à R4 et licenciés dans un club de l'Isère (38).
2. Il se déroulera en simple hommes et simple dames selon les formats : poules + sorties ou poules uniques.
3. La date de prise en compte des classements pour la constitution des tableaux est fixée au dimanche 1 mars. Le tirage au sort sera effectué le jeudi 5 mars.
4. L'organisation se réserve le droit de fusionner ou annuler les tableaux insuffisamment représentés.
5. La juge-arbitre de la compétition est Yustina HORNIK.

#### INSCRIPTIONS

6. Les inscriptions s'effectuent par mail jusqu'au samedi 29 février 2020. Elles peuvent être envoyées individuellement ou par les clubs.
7. Les frais d'engagement sont de 8 euros par joueur à régler le jour du tournoi.
8. En cas d'un surnombre de joueurs, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

#### DEROULEMENT DE LA COMPETITION

9. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
10. Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match.
11. Le temps de repos minimum entre deux matchs est fixé à 20 minutes. Celui-ci ne pourra être réduit qu'avec l'accord des joueurs concernés.
12. L'organisation ne fournira pas de volants. Les joueurs souhaitant jouer avec des volants plumes devront apporter leurs propres volants. En cas de litige, le volant officiel sera le forza hybride qui sera disponible à la vente.
13. Tout volant touchant les infrastructures fixes (plafond, lampe...) sera FAUTE au service et en jeu.
14. Les conseillers devront être sur les chaises de coaching et au nombre maximal de 2. Le coaching n'est autorisé qu'aux arrêts de jeu règlementaires.
15. Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié au plus tard 5 jours après la compétition auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton : - Par mail : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) - Par courrier : 37 route du Vercors 38500 Saint-Cassien